

CENTURY 21 MAS D'AZUR

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

9,6 % TTC
de tout encaissement

8 % HT

GESTION ADMINISTRATIVE

- ✓ Mise en place du mandat de gestion
- ✓ Délivrance des quittances et reçus
- ✓ Acceptation et contrôle de validité du congé locataire
- ✓ Décompte lors du départ du locataire
- ✓ Déclaration des revenus fonciers
- ✓ Reddition trimestrielle des comptes
- ✓ Déclaration de départ du locataire
- ✓ Contrôle annuel de l'assurance risques locatifs

GESTION FINANCIÈRE

- ✓ Encaissement des loyers, charges et allocations
- ✓ Relances et recouvrement amiable
- ✓ Révision des loyers
- ✓ Tenue de la comptabilité propriétaire
- ✓ Versement mensuel des fonds perçus
- ✓ Gestion des provisions et régularisation des charges de copropriété

GESTION TECHNIQUE

- ✓ Demande de devis pour travaux
- ✓ Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC
- ✓ Gestion au quotidien des difficultés rencontrées par le locataire

PRESTATIONS OPTIONNELLES

TARIF

Procédures administratives exceptionnelles	150 € TTC / dossier
Gestion de sinistre	250 € TTC / dossier
Gestion technique d'entretien courant (< 1 500 € TTC)	150 € TTC / dossier
Gestion technique de tous travaux (> 1 500 € TTC)	5 % TTC des travaux
Représentation aux assemblées générales	60 € TTC / heure
Conseil et expertise	60 € TTC / heure
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	90 € TTC
Clôture de compte / transmission dossier	120 € TTC

Modification de bail et avenant a la demande du locataire ou du bailleur : 150 EUR TTC